

## Relations industrielles Industrial Relations



### Le cinéma dans les usines

Jean-Paul Vanasse

Volume 7, Number 4, September 1952

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023031ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023031ar>

[See table of contents](#)

#### Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

#### ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

#### Cite this article

Vanasse, J.-P. (1952). Le cinéma dans les usines. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 7(4), 294–300. <https://doi.org/10.7202/1023031ar>

#### Article abstract

Cet article a pour but de renseigner le lecteur sur l'utilisation du cinéma comme moyen de formation pour les milieux du travail. L'auteur, au moyen d'exemples, en souligne le rôle social vis-à-vis les groupes de la société, le rôle d'information et d'éducation vis-à-vis les travailleurs eux-mêmes (renseignements sur l'industrie, les affaires, les organisations ouvrières, les comités mixtes de production, les relations patronales-ouvrières, la sécurité industrielle et sociale, etc...). Les patrons et les ouvriers se convainquant de plus en plus des possibilités du cinéma adoptent à l'endroit des cinéastes une attitude d'étroite coopération. De l'utilisation de ces films accompagnés de discussion ou de causerie, résulte une plus grande collaboration entre employeurs et employés avec toutes les conséquences heureuses qui en découlent.

# Le cinéma dans les usines

Jean-Paul Vanasse

*Cet article a pour but de renseigner le lecteur sur l'utilisation du cinéma comme moyen de formation pour les milieux du travail. L'auteur, au moyen d'exemples, en souligne le rôle social vis-à-vis les groupes de la société, le rôle d'information et d'éducation vis-à-vis les travailleurs eux-mêmes (renseignements sur l'industrie, les affaires, les organisations ouvrières, les comités mixtes de production, les relations patronales-ouvrières, la sécurité industrielle et sociale, etc...). Les patrons et les ouvriers se convainquant de plus en plus des possibilités du cinéma adoptent à l'endroit des cinéastes une attitude d'étroite coopération. De l'utilisation de ces films accompagnés de discussion ou de causerie, résulte une plus grande collaboration entre employeurs et employés avec toutes les conséquences heureuses qui en découlent.*

Le cinéma est certainement aujourd'hui le plus actif, le plus audacieux de tous les arts. En plus d'être le divertissement idéal de tous les groupes de la société, il s'avise d'instruire tout le monde et, chose étonnante, il réussit de façon merveilleuse dans tous les domaines. Depuis quelques années, il a pénétré à l'école, à l'hôpital, à l'université, il s'est infiltré jusque dans les salles paroissiales des plus petits villages, et il s'est même installé dans les usines les plus diverses dans tous les coins du pays. Mais qu'est-ce que le cinéma peut donc apporter à l'ouvrier, sauf des heures de détente après une journée de travail fatigant ? C'est ce que nous allons voir.

## Rôle social du film

Tout d'abord, il est impossible de réaliser une série de do-

VANASSE, *JEAN-PAUL, journaliste, membre du service de rédaction de l'Office national du film depuis 1950.
--

cumentaires sur un pays sans tenir compte du rôle immense que jouent dans l'économie de la nation toutes les industries et par ricochet tous ceux qui, par leur travail, contribuent à la bonne organisation, au fonctionnement des usines et des manufactures. Au fait, tous les peuples qui produisent du documentaire ont accordé une place prédominante à l'industrie.

### **Rôle éducatif du film**

Mais en plus de faire connaître aux gens qui l'habitent, comme aux étrangers, l'aspect industriel d'un pays et de faire la publicité de ses produits les plus divers, le cinéma peut remplir un grand rôle social en faisant connaître l'ouvrier aux autres groupes de la société, en faisant apprécier son travail, en soulignant sa contribution à l'équilibre économique du pays, au bien-être de la nation tout entière. De plus, le film peut renseigner chaque catégorie de travailleurs sur des industries connexes ou sur toute autre qu'ils n'auront peut-être jamais l'occasion de visiter ou de connaître autrement. A l'employé de la fabrique de papier, par exemple, on montrera un film sur l'exploitation forestière pour qu'il se rende compte qu'il n'est qu'un chaînon dans l'ensemble impressionnant de l'industrie du bois. Le célèbre cinéaste Jean Benoît-Lévy écrivait : « En réalité, nous pensons que la grande mission du cinéma tout entier est d'éduquer, que cette éducation soit consciente ou non de la part de celui qui en bénéficie. » Ce rôle que le cinéma remplit de façon si efficace auprès des étudiants, des cultivateurs et de tant d'autres, il est sûrement capable de le remplir aussi auprès des ouvriers, car le sens du mot éduquer est très large.

L'ouvrier bénéficie sans aucun doute de la publicité que le film accorde à son travail, mais si le cinéma se bornait à ce rôle de propagandiste, on ne pourrait pas affirmer qu'il est au service des travailleurs. Heureusement, il n'en est pas resté là. Ainsi, celui qui consulte les catalogues de films constate que l'on a réalisé des documentaires sur l'organisation des syndicats ouvriers, sur la nécessité pour les patrons de modifier leurs méthodes d'embauchage afin de faciliter aux ouvriers d'âge moyen l'accès à certains emplois, sur l'Organisation internationale du travail, sur la coopération entre patrons et ouvriers. Par ailleurs, les cinéastes sont généralement à l'affût des sujets hors de l'ordinaire. Ainsi, lorsqu'un comité de relations ouvrières-patronales, un comité de production ou de sécurité industrielle peuvent servir de modèle, on

tourne un film qui inspire sans aucun doute les ouvriers qui ne sont pas aussi bien organisés. Au fait, on établirait facilement, preuve en main, que le film documentaire a donné lieu à de nombreuses initiatives et a contribué à résoudre de multiples problèmes.

### Rôle pratique du film

Voici maintenant, en résumé, le rôle strictement pratique du cinéma dans l'industrie. Pour protéger les ouvriers, les gouvernements ont adopté de nombreuses lois qui obligent, par exemple, à placer des dispositifs protecteurs sur les machines, à fournir des masques ou des lunettes à certains ouvriers. En vertu de ces mêmes mesures, les inspecteurs visitent régulièrement les usines pour dépister et supprimer les causes d'accidents. De leur côté, les ouvriers organisent des comités de sécurité qui font des enquêtes périodiques et soumettent des recommandations aux autorités. Pour seconder ces efforts, journaux, radio, revues, pancartes prêchent constamment la prudence. Tout converge vers un seul but: Eveiller l'attention du travailleur, lui inspirer la prudence, sans quoi tout est peine perdue. C'est vrai qu'on oblige le patron à fournir des masques, mais rien ne force les employés à les porter. Il faut de leur part un acte de volonté, le désir de se protéger, le sens de la sécurité. Sans doute, les avis, les causeries, les articles, les affiches ont une grande influence, mais aujourd'hui pour convaincre, on fait aussi appel à un autre instrument: le cinéma.

Rien ne vaut la force persuasive de ces images vivantes pour capter l'attention de l'ouvrier et lui inculquer des méthodes de prudence, lui enseigner les mesures de protection à prendre s'il tient à sa santé et à sa vie. Cent fois le contremaître répétera à l'ouvrier de mettre ses lunettes protectrices, cent fois l'ouvrier n'en aura cure. Mais qu'un film lui fasse voir la misère d'un jeune ouvrier devenu aveugle pour avoir négligé une seule fois de se protéger de ses lunettes, et cet exemple vivant le fera réfléchir bien plus que de longues statistiques sur les dangers inhérents à son travail.

Il existe de nombreux films montrant des comités de sécurité à l'oeuvre; on y trouve de multiples conseils sur l'examen de l'outillage, sur l'installation de dispositifs protecteurs, sur la propreté dans les usines, la nécessité de porter des vêtements appropriés à son genre de travail, sur les moyens d'éviter les chutes, sur la façon de transporter des sacs, des caisses, des barils. De façon plus réelle que n'importe quel autre moyen d'expression, le film souligne au peintre que sa chaudière laissée dans l'escalier peut entraîner un accident grave; il démontre au

charpentier qu'une échelle mal ajustée cédera sous son poids et le précipitera dans le vide, à ce manoeuvre enfin qu'il y a un art de faire une pile qui ne tombera pas sur le dos des gens.

### **Le film et les affaires**

On n'en finirait pas d'énumérer les usages du cinéma dans l'industrie et les affaires. Ainsi, on trouve des films sur les procédés capables de stimuler la vente au comptoir, sur la courtoisie au téléphone, sur le travail de secrétaire, sur la manière de se présenter chez un client, sur le conflit entre l'homme et la machine. Grâce à un film, les vendeurs d'une compagnie visitent l'usine qui produit les articles dont ils sont les distributeurs. Nul doute qu'ils trouveront ensuite plus facilement les mots persuasifs pour inciter le client à faire des achats. Dans certains cas, des compagnies ont fait réaliser des films pour renseigner leurs actionnaires sur l'expansion de leurs affaires. Les films sur l'industrie et les affaires sont si nombreux qu'on a pu en dresser des catalogues et organiser des cinémathèques industrielles. En plus de montrer ces films à leurs employés, plusieurs compagnies les prêtent volontiers au public. Dans un autre ordre d'idées, il arrive souvent que les grandes compagnies commanditent un film qui ne se rapporte ni de près ni de loin à leur production. Ainsi, une compagnie de pétrole a commandité un film sur Terre-Neuve; un fabricant de biscuits en a fait autant d'un film sur le football. Les compagnies se contentent en de tels cas d'une simple mention de leur nom au début et à la fin du film. D'autres encore font leur publicité de façon discrète en montrant les procédés de fabrication de leurs produits.

### **Le film et la guerre**

Durant la guerre, on a fait au Canada un usage considérable du film pour enseigner aux ouvriers certaines méthodes de travail, de même que le maniement de machines compliquées. L'Office national du film avait organisé des circuits industriels dont les programmes comportaient des films spécifiquement industriels et d'autres sur des sujets d'intérêt particulier pour les ouvriers; le cinéma a servi alors à souligner la nécessité d'accroître la production, et, pour atteindre ce but, l'importance de se maintenir en santé, d'éviter les retards au travail. On faisait ressortir l'héroïsme des combattants pour inciter les soldats du front intérieur à se dévouer tout autant dans l'industrie. Le film a été utilisé également pour expliquer certaines mesures de guerre telles que le rationnement. Ces séances de films ont-elles été efficaces? Les statistiques prouvent qu'à l'aide du film, on apprend plus rapidement, dans

une mesure de 35 pour 100, et que l'on augmente la possibilité de retenir, dans une proportion de 53 pour 100.

### **Bonne utilisation des films**

Très souvent, c'est la manière d'utiliser le film qui décide des résultats qu'on peut obtenir. Ainsi, lorsqu'un expert présente et explique le film, ou quand on attire l'attention des auditeurs sur les points saillants du sujet exposé, ou bien encore lorsqu'on leur permet de poser des questions après la projection, il est évident que le film a une influence beaucoup plus considérable et partant plus durable.

Dans un article publié dans un récent numéro de *Canadian Business*, sous le titre *Business Goes To The Movies*, O. Mary Hill dresse le bilan de l'emploi du cinéma dans le domaine de l'industrie et des affaires en donnant plusieurs exemples et en mentionnant nombre de films utilisés avec succès — preuves à l'appui. Elle conclut par ces mots: « Au fait, lorsque les films sont employés avec intelligence et discrétion, ils constituent un des atouts les plus importants du patronat. Et rares sont les industries qui peuvent négliger le cinéma à notre époque qui est vraiment celle de l'image. »

### **Attitude de collaboration**

Comme les patrons, les ouvriers connaissent parfaitement les possibilités du cinéma et, en conséquence, ils ont adopté eux aussi à l'endroit des cinéastes une attitude d'étroite coopération. Pour sa part, chaque fois qu'il réalise un documentaire d'intérêt général pour l'industrie, l'Office national du film invite, à titre de conseillers, des représentants patronaux et ouvriers. Ainsi, on a la certitude de se situer au cœur même du problème à l'étude et de réaliser des films qui répondent adéquatement aux besoins de l'industrie.

Pour ne citer qu'un exemple, le documentaire *Contrat de travail* a été réalisé avec la collaboration de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, du Congrès canadien du Travail et du Congrès canadien des Métiers et du Travail, et en consultation avec le ministère fédéral du Travail.

### **Genre de films en demande**

Quand on sait toute l'importance qu'on attache dans les usines à la protection des employés, on n'est pas surpris d'apprendre que les films sur la sécurité sont les plus populaires de la catégorie industrielle. C'est

aussi ce qui explique l'usage si considérable que l'on a fait au Canada de la série de six films de l'O.N.F. portant le titre général: *Pas d'accidents*: 1.—Organisation; 2.—La machinerie; 3.—Le travail manuel; 4.—Les chutes; 5.—Habits sans danger; 6.—Le directeur de la sécurité. Viennent en second lieu les films qui enseignent les précautions à prendre pour éviter les incendies dans les usines. Pour leur part, les contremaîtres utilisent fréquemment les films qui ont pour but de préparer les ouvriers à occuper certains postes supérieurs, tel celui de surveillant. La connaissance parfaite de son métier ne confère pas automatiquement à un ouvrier le talent de contremaître. Ainsi, tel employé qui excelle dans la mécanique sera peut-être un piètre surveillant s'il n'a aucune connaissance des relations qui doivent exister entre contremaître et ouvriers, s'il ne sait pas comment diriger les employés. Il arrive donc souvent qu'on fasse voir à des ouvriers promus des films sur les relations entre contremaîtres, surveillants et subalternes. En grande demande, également, les films qui traitent des relations patronales-ouvrières, des comités mixtes de production.

### **Milieux industriels**

On utilise le film dans presque tous les milieux industriels du pays, mais il est surtout en vogue dans les villes de Montréal, Toronto, Hamilton, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver. Et le nombre de patrons qui s'intéressent à l'éducation et à l'entraînement de leurs employés par le film s'accroît chaque jour, car partout où règne cette étroite collaboration entre employeurs et travailleurs, la production augmente, le personnel est plus stable, les absences se font moins nombreuses, les retards diminuent, le moral est meilleur.

### **Nécessité d'adapter les films**

Maintenant qu'on ne s'illusionne pas: le film n'est pas une panacée capable de guérir tous les maux du monde de l'industrie et des affaires et de résoudre définitivement ses problèmes les plus complexes. C'est un instrument qui doit s'intégrer dans un plan d'ensemble. De plus, les films ne sont pas taillés sur mesure, c'est-à-dire qu'ils ne s'adaptent pas toujours et de manière parfaite, ni jusque dans les moindres détails, à toutes les situations. Il faut souvent les compléter par une discussion ou une causerie. Enfin, on doit détruire cette fausse impression que les films documentaires et industriels doivent être lourds et ennuyeux. Evidemment, tous sont pratiques, beaucoup sont très sérieux, mais cela n'empêche pas d'y glisser à l'occasion une note d'hu-

mour. Du reste, on a réalisé plusieurs films de ce genre sur un ton léger, et même comique.

Dans son témoignage devant la Commission Massey, en avril 1950, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada déclarait, au chapitre de l'Office national du film: « Notre service d'éducation a commencé de se servir des films de l'Office dans ses journées d'études ». Cependant, on regrettait de ne pas trouver un plus grand nombre de documentaires s'adaptant à ces fins. Et le mémoire de la CTCC ajoutait: « Il est possible de tourner d'intéressants films en demandant la collaboration des mouvements ouvriers. Ce serait là un excellent moyen de faire connaître à tout le pays un aspect original et enrichissant de la vie canadienne, comme ce serait rendre à la classe ouvrière un service qu'elle est en droit d'attendre d'une institution nationale d'une telle importance. »

### **Sources de documentation**

Avec la collaboration du ministère fédéral du Travail, l'Office national du film a établi, l'an dernier, une cinémathèque industrielle qui est maintenant riche d'environ trois cents documentaires réalisés au Canada, aux Etats-Unis et en Angleterre. On a également dressé un catalogue de ces films. De plus, dans le catalogue général de l'Office, on trouve, sous la rubrique Industrie-Travail, une cinquantaine de films sur les problèmes ouvriers, sur le syndicalisme et sur l'industrie en général. Il y a également de multiples films-fixes sur des sujets analogues. On ajoute sans cesse à cette collection considérable pour que les ouvriers y trouvent tous les sujets désirés et pour qu'au Canada, le film soit véritablement au service de l'ouvrier.

---